Simona MURA & Alexandre LODS

67 RUE DE PICPUS

75012 PARIS

Fait à PARIS le 17/07/2019

Remise par email contre émargement du présent document ou récépissé

Objet: Congé – notification de fin de bail

Madame Claire LAURENT

Je fais référence à notre contrat de bail pour le logement meublé situé au 67 RUE DE PICPUS à PARIS (75012), signé le xx/xx/xxxx , ayant pour date de début xx/xx/xxxx

Je vous informe de notre volonté de mettre fin au bail.

Le logement se trouve dans une zone tendue, telle que définie en annexe du décret du 10 mai 2013, auquel fait référence l’article 17 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989. Conformément à l'article 15 de cette même loi, le délai de préavis du locataire est réduit à un mois sur ces territoires et commence à courir à compter du jour de la réception de la notification de fin de bail.

Notre bail prendra donc fin le 19/08/2019

Nous restons à votre entière disposition pour convenir ensemble d’une date d’état des lieux et de remise des clefs.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.